



Programme d'échanges étudiants Châtel et Mont-Tremblant

Transport aérien payé par la Ville!

(*Mont-Tremblant, le 26 janvier 2017*) – Les étudiants de Mont-Tremblant sont invités à s'inscrire au programme d'échanges avec la Commune de Châtel, en France, où ils effectueront un stage rémunéré à l'été 2017.

« Cette année encore, le Conseil a décidé d'assumer l'achat des billets d'avion des participants au programme d'échange, d'une valeur d'environ 1 000 \$, afin de susciter l'intérêt des étudiants et surtout de donner la chance à un plus grand nombre de pouvoir participer », explique le maire Luc Brisebois.

Dans le cadre du *Programme d'échanges Intermunicipalités des associations Québec-France et France-Québec*, la Ville de Mont-Tremblant et sa ville jumelle en France, Châtel, offrent un stage d'été rémunéré à deux étudiants tremblantois au sein d'un organisme œuvrant en tourisme ou en loisirs à Châtel. L'hébergement réciproque gratuit en famille est obligatoire, c'est-à-dire que les participants d'ici sont hébergés par les familles des stagiaires châtellans et vice-versa.

La Ville de Mont-Tremblant est donc à la recherche de deux personnes intéressées à participer à ce programme. Pour être admissibles, les candidats doivent être résidents de Mont-Tremblant, être étudiants et âgés de 18 à 29 ans, être disponibles de 6 à 8 semaines entre la fin juin et la fin août et faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation au plus tard le 17 février 2017 à l'adresse suivante :

Programme de stages à Châtel (France)

Service de la culture et des loisirs
Ville de Mont-Tremblant
1145, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter madame Chantal Blanchette, responsable culture et loisirs, au 819-425-8614, poste 6414 ou par courriel à cblanchette@villedemont-tremblant.qc.ca.